

JEU CONCOURS DE DESSINS
du 1er avril au 15 juin 2026
ouvert aux jeunes entre 6 et 14 ans



“DESSINE TON QUARTIER ...

et choisis ton thème parmi les trois proposés ci-dessous :

tel qu’il était autrefois”
tel qu’il est aujourd’hui”
ou tel qu’il sera à l’avenir”

Pour participer rien de plus simple :

1

**Réalise ton dessin en couleur
sur un papier blanc A4 :**
tu peux venir en chercher
un dans l'une de nos agences

2

Écris au dos de ton dessin :

- Le thème que tu as choisi
- Le numéro de ton dossier de facturation (inscrit sur l'avis de paiement de ton/tes parent(s))
- Ton nom, ton prénom et ton âge
- Ton adresse de résidence et le nom de ta résidence (optionnel)

3

Complète le bulletin d'inscription :

et remets-le nous accompagné de ton dessin

soit par mail à communication@lmpt-coop.fr
soit dans l' une de nos agences ou points de proximité



**Tu seras peut-être sélectionné
pour gagner une carte cadeau !**

JEU CONCOURS DE DESSINS - RÉGLEMENT DU CONCOURS 2026

Thème au choix :

“Dessine ton quartier tel qu’il était autrefois/tel qu’il est aujourd’hui ou tel qu’il sera à l’avenir”

Article 1 - Organisation

La SCIC HLM La Maison Pour Tous, dont le siège social est situé 79 avenue de la République 39300 CHAMPAIGNOLE et immatriculée au RCS de LONS LE SAUNIER (Jura) sous le numéro 625 480 199, organise en France, un jeu concours de dessins - thème au choix : “Dessine ton quartier tel qu’il était autrefois/tel qu’il est aujourd’hui ou tel qu’il sera à l’avenir”, réservé à ses locataires.

Article 2 - Conditions de participation, obligations et modalités

Ce jeu se déroule du 1er avril au 15 juin 2026.

L’affiche et le règlement sont communiqués à la fin du mois mars 2026.

Peuvent participer au jeu concours : **les enfants âgés de 6 à 14 ans** bénéficiant d’une autorisation parentale domiciliés avec leurs parents dans un immeuble locatif ou une maison individuelle appartenant à La Maison Pour Tous.

La participation à ce jeu concours (gratuit et sans obligation d’achat) implique l’acceptation pleine et entière du règlement par les participants et son application par la société organisatrice.

L’objet du concours consiste en la réalisation d’un dessin en couleur (un par enfant), sur le thème au choix : “Dessine ton quartier tel qu’il était autrefois/tel qu’il est aujourd’hui ou tel qu’il sera à l’avenir”.

Chaque participant envoie ou remet son dessin au format A4 ainsi que le bulletin d’inscription ci-dessous reprenant les mentions suivantes : n° de dossier de facturation (inscrit sur l’avis de paiement), nom, prénom, âge de l’enfant, adresse, accord du présent règlement et accord parental autorisant la participation au jeu du mineur et l’utilisation commerciale du dessin, date et signature. (Ecrire lisiblement en noir et en majuscule.) Toute fiche raturée, incomplète ou illisible entraîne l’exclusion du participant à la délibération du Jury.

Adresse d’envoi :

- par mail à communication@lmpt-coop.fr
- ou à l’une de nos agences ou point de proximité le/la plus proche.

Doivent être indiqués au dos du dessin :

- Le thème choisi
- Le numéro du dossier de facturation (inscrit sur l’avis de paiement)
- Le nom, prénom et âge de l’auteur du dessin
- L’adresse de résidence

Dans le cas où les dessins seraient envoyés par mail, ces indications devront être précisées dans le texte du mail.

Ces conditions sont obligatoires. Seuls les dessins reçus avant le 15 juin 2026 inclus et respectant l’ensemble des conditions ci-dessus seront pris en compte.

Le non-respect de ces conditions et obligations entraînera la nullité de la participation.

Article 3 - Lots

Le gagnant de chaque thème recevra une carte KADEOS d’un montant de 50 € TTC. Le deuxième et le troisième de chaque thème recevront une carte KADEOS d’un montant de 20 € TTC.

Article 4 - Jury

Un jury constitué d’employés bénévoles de La Maison Pour Tous aura à classer les dessins des participants dans l’ordre de préférence et en sélectionnera 9 au total (3 pour chaque thème).

Article 5 - Remise des lots

Les lots seront remis au cours du mois de septembre 2026. Les résultats seront annoncés par téléphone aux gagnants. Les lots seront remis en mains propres.

Article 6 : Acceptation du règlement et publication

La participation au jeu implique l’acceptation pleine, entière et sans réserve du présent règlement.

Le présent règlement est disponible en ligne sur le site web de La Maison Pour Tous à l’adresse www.lmpt-coop.fr.

Article 7 : Protection des données personnelles

La Maison Pour Tous collecte et traite des informations vous concernant pour permettre votre participation au jeu concours (article 6.1b du RGPD). Vos données seront l’objet de traitement jusqu’à attribution du lot au gagnant puis conservées 1 mois à partir de l’information donnée aux gagnants. Seules les personnes habilitées en charge de la gestion du jeu-concours pourront accéder à vos données. Conformément au Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel, vous disposez des droits suivants sur vos données : droit d’accès, droit de rectification, droit à l’effacement (droit à l’oubli), droit à la limitation du traitement. Vous pouvez également établir des directives relatives à la conservation, l’effacement et la communication de vos données à caractère personnel après votre décès. Pour exercer vos droits, merci d’adresser un courriel par e-mail à dpo@lmpt-coop.fr ou par courrier à l’adresse postale de La Maison Pour Tous indiquée à l’article 1.

Via les mêmes coordonnées, les participants peuvent également obtenir des informations complémentaires sur ce traitement de données. Il leur est loisible, en outre, de saisir la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL) s’ils estiment caractérisé un manquement à la réglementation.

JEU CONCOURS DE DESSINS 2026 - BULLETIN D’INSCRIPTION



Thème au choix :

“Dessine ton quartier tel qu’il était autrefois/tel qu’il est aujourd’hui ou tel qu’il sera à l’avenir”

Complète ce bulletin d’inscription. Dépose-le accompagné de ton dessin dans l’une de nos agences/points de proximité ou envoie-le par mail à communication@lmpt-coop.fr **avant le 15 juin 2026.**

Thème du dessin : ☐ Dessine ton quartier tel qu’il était autrefois ☐ Dessine ton quartier tel qu’il est aujourd’hui ☐ Dessine ton quartier tel qu’il sera à l’avenir

Numéro de dossier de facturation (inscrit sur votre avis de paiement) :

Nom, prénom de l’enfant :

Age :

Numéro de téléphone :

Adresse mail :

Adresse :

Résidence :

Code postal :

Ville :

☐ Je confirme avoir pris connaissance des conditions du règlement

☐ Accord parental autorisant la participation au jeu du mineur et l’utilisation commerciale du dessin

Date :

Signature du ou des parents :

Ne seront pris en compte que les bulletins entièrement complétés.



IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique
Directeur de la publication : Eric POLI
Rédaction / Conception : Direction Communication - LA MAISON POUR TOUS